



### Blocage des routes et intempéries hivernales

#### Le Commerce de gros appelle à la responsabilité

**Alors que la persistance du mouvement des « gilets jaunes » commence à peser de façon très significative sur la chaîne d’approvisionnement des professionnels du commerce de gros de produits alimentaires, de matériaux du bâtiment, de pièces automobiles ainsi que de biens de consommation non-alimentaires, ceux-ci font part de leurs plus vives inquiétudes à l’endroit des conséquences qu’aurait la poursuite de ces blocages sur leurs stocks, a fortiori en cas de survenue d’épisode climatique sévère venant aggraver les conditions de circulation.**

Si la colère qui s’exprime ne peut être éludée, **nous appelons chacun à la responsabilité et à ne pas ajouter de la difficulté, à la difficulté.**

En cas d’atteinte grave à notre capacité d’approvisionnement et de distribution, ce sont des pans entiers de notre économie qui en pâtiraient lourdement (restauration, cantines scolaires, commerces alimentaires, garages, bâtiments...), ce sont des bassins de vie entiers qui verraient les denrées et produits les plus élémentaires potentiellement leur manquer.

**Hier soir, c’était Rungis, poumon de la distribution alimentaire de toute l’Île-de-France, qui faisait l’objet d’une menace de blocage sur les réseaux sociaux qui, fort heureusement, ne s’est pas concrétisée.**

Les épisodes neigeux de l’hiver dernier, qui s’étaient traduits par une immobilisation complète de la chaîne d’approvisionnement et de distribution, avaient nécessité, au-delà de la crise elle-même, plusieurs jours pour rétablir la situation. **Si en plus de ces épisodes neigeux, nous avons connu des blocages, comme c’est le cas aujourd’hui, les conséquences en auraient été démultipliées.**

**Alors que nous connaissons vraisemblablement, dans les semaines à venir, de nombreuses intempéries, nous appelons l’ensemble des parties prenantes à la raison.**

La persistance des troubles s'accompagne, déjà, de très nombreux reports d'opérations de transport de marchandises sur le territoire national, comme en provenance de l'étranger, par crainte de voir camions et chauffeurs retenus sur les routes de France. **Double de restrictions de circulation liées aux intempéries, ce phénomène ne pourrait que s'aggraver dans les semaines à venir.**

Personne ne peut avoir à y gagner.

**Il faut qu'un principe de discernement s'impose. Nous appelons donc à la levée de tout blocage.**

#### **Présentation de commerce de gros**

Le commerce de gros réunit les 120 000 entreprises, pour l'essentiel PME, du négoce de produits alimentaires (Rungis notamment), non-alimentaires (produits d'habillement, tissus, jouets...) et interindustriels (distribution au bâtiment, de pièces détachées à usage de la réparation automobile...). Il compte plus d'un million de salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de 790 milliards d'euros.

Il fournit, quotidiennement, les produits et matériaux nécessaires à l'activité de sa clientèle du commerce, de la restauration, de l'artisanat et du bâtiment, du réseau des garagistes...

Signataires :

Confédération du commerce de gros et international (CGI)

Unions syndicales des grossistes du MIN de Rungis (Unigros)

Fédération Nationale du Commerce des Produits Laitiers et Avicoles (Fncpla)

Le Pavillon des viandes de Rungis

Syndigel (Entreprises du commerce et de la distribution des aliments conservés par le froid)

Fédération de la distribution automobile (Fedat)

Fédération française de la quincaillerie (FFQ)

Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes (Uncgfl)

Fédération nationale des syndicats de commerce de gros en produits avicoles (Fenscopa)

Fédération des Distributeurs de Matériels Electriques (FDME)

Fédération des négociants en appareils sanitaires, chauffage, climatisation et canalisations (Fnas)